



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 30 juin 2021 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROSSI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 26  
Nombre de votant-e-s : 31

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,  
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,  
Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE,  
Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora  
LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO,  
Mme Marie SAYERSE,  
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESENY,  
Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représenté-e-s :**

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESENY
- Mme Laurence DUPRIEZ donne pouvoir à Mme Nathalie PASTOR

### **Etait absent :**

- M. Daniel LACRAMPE

### **- Etait excusé :**

- M. Clément SERVAT

### **3 - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Conformément à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Le président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante (...) un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente ».

La CCSPL de la Ville d'OLORON SAINTE-MARIE s'est réunie le 16 juin 2021 à l'Hôtel de Ville pour y examiner les dossiers suivants :

1/ Rapport annuel 2020 des délégataires de services publics suivants :

- Centre Nautique de SOEIX – Association Foyer Rural de SOEIX
- Fourrière municipale – SERVITRANS/SADT

2/ Rapport annuel 2020 de services assurés en régie :

- Régie de l'eau potable
- Régie de l'assainissement
- Régie du transport urbain

Il est précisé que :

- Tous les rapports remis par les délégataires et les services concernés ont été adressés aux membres de la Commission,
- Les représentant.e.s des délégataires, et responsables des services assurés en régie, ont été invité.e.s à présenter eux.elles.-mêmes, leur rapport annuel aux membres de la commission, et se sont ainsi tenu.e.s à leur disposition pour répondre à leurs questions sur la gestion et l'organisation du service,
- Les membres élu.e.s et représentant.e.s des associations, ont été invité.e.s à faire part de leurs remarques et observations sur chaque dossier examiné.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir prendre connaissance du rapport d'activités 2020 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) annexé au présent rapport.

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L1413-1,

**Vu** le rapport d'activités de la CCSPL annexé à la présente délibération,

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL,**

- **PREND ACTE** du rapport annuel d'activités 2020 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 30 juin 2021.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 02/07/2021



Le Maire,

**Bernard UTHURRY**

